

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49

N°203

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 NOVEMBRE 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :KARROUMI Sofienne ,TLILI Mohamed Fathi ,KAMALA Kilani ,AISSAOUI Djamila .

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Eric PLEE

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

**Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction  
des Affaires Culturelles/Service Culture**

**OBJET : Signature de la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Les Poussières et attribution d'une subvention d'investissement pour une étude de faisabilité et de programmation architecturale dans le cadre du projet d'aménagement de la Halle du Montfort**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la délibération n° 105 du 14 juin 2018 autorisant la Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention entre la Commune et Les Poussières ;

Considérant l'intérêt et le rayonnement que représente les activités de l'association Les Poussières sur le territoire d'Aubervilliers ;

Considérant l'intérêt de participer au financement de l'étude de faisabilité et de programmation architecturale dans le cadre du projet d'aménagement de la Halle du Montfort en vue d'installer l'association Les Poussières ;

Adoption à l'unanimité par 34 pour, 4 se sont abstenus (Marc RUER, Ling LENZI, Damien BIDAL, Nadia LENOURY)

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Mme la Maire à signer la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Les Poussières.

**DECIDE** d'attribuer une subvention en faveur de l'association Les Poussières à hauteur de 60 000 euros pour l'étude de faisabilité et de programmation architecturale dans le cadre du projet d'aménagement de la Halle du Montfort en vue d'installer l'association Les Poussières.

**DIT** que cette subvention d'un montant de 60 000 euros prévue dans la convention est inscrite au budget communal sur l'imputation :

Budget 2019	service	nature	fonction	Code action	Montant
	705	20421	313	MONTFORT	60 000 euros

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifie exécutoire : 22/11/19

La Maire,



Meriem DERKAOUI